

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20210414-51-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/04/2021

N° 51/21

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 7 avril 2021
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 21 avril,

Objet de la délibération :

Budget général : Détail du compte 6574 « Subventions aux associations »

Nombre de membres)	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	72
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	3
· Dont représenté(e)s	9
· Excusé(e)s :	3
· Non excusé(e)s :	10
- Votants	84

Résultat du vote	
- Pour :	82
- Contre :	0
- Abstention :	0
- Ne prends pas part au vote	2

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 14 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un,

Le quatorze avril,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

De Joël BOLE à Vincent MARGUET, de Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, de Vanessa DORDOR à Boris PIERRET, de Marc JACQUOT à Sarah FAIVRE, de Françoise LEBLANC-VICHARD à Alain MONNIER, de Pierre MAIRE à Dominique BERION, de Joëlle MAURICE à Christian MESNIER, de Gérard MOUGIN à Maxime GROSHENRY, de Daniel PERNIN à Philippe MARECHAL

Procuration

Jean-Marie DALOZ par Mathieu LINIGER, Gérard VERMOT-DESROCHES par Fabienne ARNOUX, Lydie SAGE par Martial PAULY

Suppléé(e)s

Excusé(e) Pascal DUGOURD, Bernadette FAILLENET, Claude CHATELAIN

Henri BARBET, Christine BREUILLOT, Michel DEBRAY, Justine DIAS PEREIRA, Maryse FAILLENET, Jacques MAURICE, Serge MONNET, Jean-Louis POGLIANO, Gilles SIMON

Absent(e)s

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Guillaume AYMONIN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Parallèlement au vote du budget primitif 2021 du budget général, il convient de détailler les subventions versées au compte 6574 « Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé ».

Conformément à l'annexe budgétaire, il est prévu les versements ci-dessous.

Mesdames Patricia LABERTERIE et Nathalie VAN DE WOESTYNE représentant la communauté de communes dans certaines associations se retirent et ne prennent pas part au vote.

Le conseil communautaire valide à l'unanimité des votants les versements ci-dessous.

Bénéficiaires	Montant	Référence
Office culturel de Quingey	1 500.00 €	Vitalité et attractivité du territoire
Anim'Ornans	500.00 €	Vitalité et attractivité du territoire
Saison culturelle St Anne	1 500.00 €	Vitalité et attractivité du territoire
Cie Les Sens Des Mots	4 000.00 €	Vitalité et attractivité du territoire
Allée des Cerisiers	3 000.00 €	Vitalité et attractivité du territoire
La Mal Lunée	3 000.00 €	Vitalité et attractivité du territoire
La Mal Lunée Spectacle collège	2 000.00 €	Vitalité et attractivité du territoire
Theatre de l'enchanteur	2 500.00 €	Vitalité et attractivité du territoire
Lucie et les chevaux	3 000.00 €	Vitalité et attractivité du territoire
Cie Gravitation	11 000.00 €	Vitalité et attractivité du territoire
Cie La Gouaille	9 000.00 €	Vitalité et attractivité du territoire
Cie La Gouaille Ephad IME	1 200.00 €	Inclusion sociale
Projet 3 écoles de musique versement bénéficiaire à définir	8 000.00 €	Réussite éducative
Festival musique classique Association culturelle de Lods	250.00 €	Réussite éducative
Les ephemères journées : Cie le sensible du temps	2 000.00 €	Réussite éducative
EMIPO	101 000.00 €	Enseignement musical
Musica'Loue	19 000.00 €	Enseignement musical
CFCMA	30 000.00 €	Enseignement musical
4 Trails montant définis a posteriori selon le nombre de participants	5 000.00 €	Projet de territoire
TOTAL	207 450.00 €	

Fait et délibéré en séance, le 14.04.2021

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

